

**75ème Session du Conseil du Commerce et de Développement de la CNUCED, du
12 au 14 février 2024**

**Déclaration au titre du point 2 : Interdépendance et stratégies de développement dans
un monde globalisé (Rapport sur le Commerce et Développement 2023 : Aperçu
général : Croissance, dette et climat : Réformer l'architecture financière mondiale)**

Monsieur le Président,

Madame la Secrétaire générale de la CNUCED,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre aimable présidence de nos travaux.

Je voudrais aussi remercier le secrétariat de la CNUCED pour la publication du rapport 2023 sur le Commerce et le Développement : Aperçu général : Croissance, dette et climat : Réformer l'architecture financière mondiale.

Ce rapport aborde des sujets d'importance et d'actualité pour nos pays à un moment où le monde continue à faire face aux impacts négatifs induits par les différentes crises (géopolitiques, sanitaires et sécuritaires) qui exacerbent les difficultés structurelles auxquelles font face nos pays qui, du reste, sont les plus vulnérables.

Nous saluons les propositions faites par la CNUCED sur des objectifs prioritaires qui peuvent être retenus pour juguler les défis identifiés dans le rapport, et ceci au regard de l'interdépendance entre les pays en développement et les pays développés, et de l'impulsion qu'ils peuvent donner pour atténuer les effets négatifs de ces différentes crises.

Il y a lieu de garder constamment à l'esprit cette interdépendance et le besoin de ce fait, d'organisations multilatérales qui soient robustes et à même de faire face aux différents défis du moment, en mettant les besoins de reprise économique de nos pays au centre de toutes les préoccupations.

Sur la question du défi de changement climatique et de de la résilience face à ses effets, il faut noter que les pertes et les dommages surviennent dans toutes les régions et dans tous les pays. Cependant, les pays en développement et les PMA, qui contribuent le moins à la crise climatique, sont les plus confrontés aux pires conséquences et les moins équipés pour y faire face.

Il y'a donc une nécessité urgente de trouver de nouveaux moyens pour apporter un soutien pérenne aux pays à faible revenu et aux ménages pauvres, et pour financer d'autres modèles de développement plus adaptés à ces défis particuliers.

Nous reconnaissons que la tâche n'est pas aisée et qu'elle nécessite une réforme fondamentale du système financier, qui permette d'orienter les fonds vers les besoins sociaux et de développement de nos pays. Cela participe de la mission première que nous avons assignée à la CNUCED sa création en 1964, et qui reste d'actualité présente.

Je vous remercie de votre aimable attention